

## Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 11 juillet 2019

Secrétaire de séance : Samuel PERRIN

Absents excusés : Christine BILLOD-LAILLET, Sophie DONEY, Didier LANGLOIS, Christiane MOREL, Denis PUGIN, Robert ANTONI (pouvoir à Jean-Louis VIENNET), David BESANCON (pouvoir à Jean-Claude BULLE), Christine PUGIN (pouvoir à Alain PESEUX).

Absents non excusés : Julien BILLOD-LAILLET et Arnaud CHEREMETIEFF.

Ajout du point suivant : avenant multi-accueil.

### **I – Approbation du compte-rendu du Conseil municipal du 13 juin 2019 : à l'unanimité.**

Remarque de Jean-Claude BULLE à propos de la vente d'une parcelle à M. GRESSET, ostéopathe :

Jean-Claude BULLE estime que la parcelle rue du Champ de Foire aurait dû être proposée à M. GRESSET. La configuration du terrain n'est selon lui pas un frein à la construction d'un bâtiment, ce qui permettrait par ailleurs de combler les « dents creuses » de ce secteur.

Le Maire demande à Jean-Claude BULLE d'apporter des propositions d'aménagement sur cette parcelle pour la prochaine réunion de Conseil.

### **II – Urbanisme**

#### A- Départs dossiers vers CCPHD

##### 1) Permis de construire

CUSENIER Benoît	3 rue Trémollières	Création terrasse et modif toiture	<b>Avis favorable</b>
VIENNET Geoffroy	rue du Château d'Eau	Maison individuelle	<b>Avis favorable</b>
DE OLIVEIRA Philippe	15 rue de Vevant	Maison individuelle	<b>Avis favorable</b>

##### 2) Déclarations préalables

GROSLAMBERT Didier	3 rue des Acots	Abri de jardin	<b>Avis favorable</b>
GARROT Pierre-Henri	11 rue Bellevue	Construction d'une terrasse	<b>Avis favorable</b>
CATTET Benoît	Les Combottes	Poulailler	<b>Avis favorable</b>

#### B- Retours dossiers de la CCPHD

##### 1) Permis de construire

SARL DINO ZOO	rue du Château	Bâtiment stockage et de réparation	<b>Accordé</b>
---------------	----------------	------------------------------------	----------------

##### 2) Déclarations préalables

BEURTHERET Régis	1B rue des Etangs	Ascenseur extérieur	<b>Accordé</b>
GROSLAMBERT Didier	3 rue des Acots	Abri de jardin	<b>Accordé</b>
GARROT Pierre-Henri	11 rue Bellevue	Construction d'une terrasse	<b>Accordé</b>

#### C- Travaux GAEC POURCELOT : demande avis du Conseil

Le Gaec POURCELOT souhaite engager des travaux d'extension d'un bâtiment existant pour le stockage de matériel agricole ainsi que l'installation d'une poche à lisier.

Le bâtiment est situé à moins de 100 mètres d'habitations et nécessite une demande de dérogation de distance.

Pour cela, les services préfectoraux demandent au Conseil municipal d'émettre un avis.

Les travaux présentent un intérêt certain :

- L'installation d'une poche à lisier étanche permet de stocker les effluents sur l'année, ce qui rend possible un épandage au moment opportun.
- La création d'un abri permettra le stockage et le rangement du matériel.

Le Conseil municipal déplore que les travaux préalables à la mise en place de la poche soient presque terminés malgré l'absence d'arrêté accordant le permis de construire et la demande des services de la Communauté de Communes de stopper les travaux.

Par ailleurs, la création d'un hangar impactera les riverains installés à moins de 100 mètres de l'exploitation qui seront soumis à demande de dérogation pour tous nouveaux travaux.

A l'unanimité, le Conseil municipal décide de ne pas émettre d'avis pour l'instant et souhaite provoquer rapidement une réunion avec l'ensemble des riverains et le Gaec POURCELOT en présence des services de la

Direction Départementale, de la Communauté de Communes et de la commission « Urbanisme » afin d'arrêter une décision du Conseil.

### **III – Renouvellement adhésion au service d'assistance technique dans le domaine de l'eau (Conseil Départemental)**

Le Département propose d'aider les communes afin de leur permettre d'exercer au mieux leurs compétences en matière d'alimentation en eau potable et d'assainissement. Cet accompagnement est assuré au travers du service d'assistance technique dans le domaine de l'eau (SATE).

Pour la commune d'Etalans qui dispose de la compétence assainissement, le service départemental permet notamment :

- D'assurer un suivi régulier des ouvrages d'épuration,
- D'apporter un conseil dans la gestion des équipements,
- D'aider à élaborer les projets de travaux en matière d'assainissement.

L'aide du SATE est soumise à participation financière de 0,30 € par habitant et par an pour l'assainissement collectif, soit 458,10 € par an pour la commune d'Etalans.

La convention présentée est proposée pour la seule année 2019 compte-tenu des possibles transferts de compétences eau/assainissement à la Communauté de Communes.

Le Conseil municipal accepte la convention à l'unanimité.

### **IV- Location logements Charbonnières les Sapins**

-Appartement T1 bis de 30 m<sup>2</sup> : loyer de 200 € + 50 € de charges  
Monsieur FURTWENGLER Eric a quitté le logement communal au 11 juillet ; sa caution lui sera rendue.  
Madame FOREST Aurore a déposé sa candidature.

-Appartement T1 bis de 32 m<sup>2</sup> : loyer de 250 € + 50 € de charges  
Monsieur ZHERNOVOY Viacheslav a emménagé le 22 juin 2019.

### **V – Plan Local d'Urbanisme Intercommunal**

Echange sur les Orientations d'aménagement programmé (OAP) et le projet global d'aménagement des 3 bourgs.

Le Maire présente les esquisses de développement pour une urbanisation harmonieuse à long terme :

- o Densification des zones bâties avec comblement des dents creuses ;
- o Création de sentiers piétons ;
- o Conservation de zones vertes

Les esquisses sont envoyées à l'ensemble du Conseil pour avis à retourner avant le 31 juillet 2019.

### **VI-Crédits de fonctionnement groupe scolaire**

L'école souhaite une réévaluation de la somme versée à la commune pour chaque élève.

Agnès AUBERT récapitule les sommes versées :

- Avant 2018, l'attribution par élève était de 27.50 € ;
- En 2018, elle était de 30 € / élève ;
- En 2019, elle est de 34 € / élève.

Il est rappelé que la fourniture de papier n'est pas comprise dans cette somme et prise directement en charge par la commune et que celle-ci accède régulièrement aux demandes de l'école pour la fourniture de matériel informatique.

Au vu des éléments présentés, la somme allouée par élève ne sera pas réévaluée.

## **VII –Avenant multi-accueil**

- Lot 05 « Menuiseries intérieures bois » : + 537.50 € HT correspondant à :
  - Travaux en plus (meuble support aquarium) et en moins (ventouse, vitrophanie) : - 47.50 € HT
  - Plus-value pour porte complémentaire : + 370.00 € HT
  - Plus-value pour oculus dans la porte entre vestiaires et salle d'éveil : + 215.00 € HT
- Le Conseil municipal accepte à l'unanimité.

## **VII –Compte-rendu travaux**

- Terrain de foot : les travaux sont terminés et réceptionnés le 15 juillet. Le terrain sera inauguré le 31 août à 11h30.
- Multi-accueil : les travaux sont terminés et réceptionnés le 15 juillet.
- Terrain multisports : il sera inauguré le samedi 31 août à 11h00.

## **VIII – Questions diverses**

- Les associations « La Chignole » et « Fab Lab » recherchent un bâtiment de plus de 200 m<sup>2</sup> ou un terrain pour leurs activités. Un groupe de travail est constitué.
- Affouage : les inscriptions auront lieu du 1<sup>er</sup> août au 31 octobre. Un règlement de 35 € par chèque est exigé à l'inscription.
- Sentier de contournement du camp militaire : une marche découverte aura lieu le dimanche 1<sup>er</sup> septembre matin à l'issue de laquelle un pot sera offert par la municipalité.
- Prochaine réunion de Conseil municipal : jeudi 5 septembre 2019 à 20h30.
- Levée de séance : 22h30.

Le Maire  
Jean-Marie ROUSSEL

Le secrétaire de séance  
Samuel PERRIN